

Pôle cohésion sociale
Direction administrative et financière
Rapporteur : Dominique HÉBERT

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_283
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

12 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE CHERBOURG-EN-COTENTIN DANS LE CADRE DE LEURS PROJETS PÉDAGOGIQUES MODIFICATIONS LIÉES AUX CHANGEMENTS INTERVENUS SUR LA CARTE SCOLAIRE

Chaque année la commune affecte les crédits à verser aux écoles publiques de Cherbourg-en-Cotentin. Ces budgets sont définis sur la base du nombre de classes par école. Il est rappelé que ces budgets servent à financer les projets pédagogiques, sorties, etc. nécessaires aux apprentissages.

Pour l'année scolaire 2022-2023, ces subventions destinées aux écoles ont déjà été versées ou en partie car la carte scolaire a été modifiée en septembre 2023 : ouverture de classe à l'école Jean Jaurès, maintien de classe à l'école Voltaire et fermeture de l'école Les Roquettes accompagnée du renoncement au versement de la subvention exceptionnelle.

Il convient de délibérer pour affecter les derniers crédits à verser aux écoles dans le cadre des projets pédagogiques.

Il est proposé, l'affectation des crédits telle que présentée ci-après :

école	montant de la subvention	ligne de crédit
ELEMENTAIRE J.JAURES-PROJ.PEDAGOG. (65748-288--65)	175,00 €	43590
ECOLE VOLTAIRE ELEMENTAIRE COOP SCOLAIRE (65748-212--65)	175,00 €	53964
ECOLE FERRY MATERNELLE COOP SCOLAIRE (65748-211--65)	595,00 €	53965
TOTAL	945,00 €	

Après avoir réalisé le transfert de montants entre les lignes suivantes :

ligne d'origine	ligne destinatrice	montant à transférer
44608 - ELEMENTAIRE LES ROQUETTES- PROJETS PEDAGOGIQUES (65748-288---65)	43590 - ELEMENTAIRE J.JAURES- PROJ.PEDAGOG. (65748-288---65)	175,00 €
44608 - ELEMENTAIRE LES ROQUETTES- PROJETS PEDAGOGIQUES (65748-288---65)	53964 - ECOLE VOLTAIRE ELEMENTAIRE COOP SCOLAIRE (65748-212---65)	175,00 €
44601 - MATERNELLE LES ROQUETTES- PROJETS PEDAGOGIQUES (65748-288---65)	53965 - ECOLE FERRY MATERNELLE COOP SCOLAIRE (65748-211---65)	595,00 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le transfert de lignes puis l'affectation des crédits aux écoles publiques telle que proposée ci-avant concernant les projets pédagogiques exceptionnels.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h13		Nombre de votants : 55	
Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_283-DE